

Annonces en Marge de l'assemblée Annuelle de Theratechnologies

Mai 16, 2017

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 16 mai 2017) - Theratechnologies inc. (TSX:TH) a tenu aujourd'hui son assemblée annuelle des actionnaires.

Au cours de l'assemblée, les actionnaires ont élu les membres du conseil d'administration pour un mandat d'un an et nommé KPMG s.r.l., à titre d'auditeurs de la Société pour l'année financière en cours. De plus, les actionnaires ont adopté une résolution modifiant le régime d'options d'achat d'actions de la Compagnie pour permettre aux membres du Conseil d'adopter certains amendements au régime sans avoir à obtenir l'approbation des actionnaires.

Tous les candidats proposés pour siéger au conseil d'administration ont été élus dans les proportions suivantes :

	POUR	% POUR	ABSTENTION	% ABSTENTION
Gérald A. Lacoste	26 635 296	99,27	195 357	0,73
Dale MacCandlish-Weil	26 694 076	99,49	136 577	0,51
Paul Pommier	26 501 133	98,77	329 520	1,23
Dawn Svoronos	26 669 913	99,40	160 740	0,60
Jean-Denis Talon	26 497 133	98,76	333 520	1,24
Luc Tanguay	26 672 738	99,41	157 915	0,59

En plus de passer en revue les faits saillants de la dernière année, Mme Svoronos et M. Luc Tanguay, respectivement présidente du Conseil et président et chef de la direction de Theratechnologies, ont partagé leur vision quant à la direction que prendra la Société au cours des prochaines années.

« Depuis que nous avons repris les droits de commercialisation d'EGRIFTA^{MD}, l'avenir n'a jamais semblé aussi prometteur pour Theratechnologies. Nous avons rapidement été en mesure de constater à quel point nous pouvions bénéficier d'un effet de levier. Avec le lancement potentiel de l'ibalizumab aux États-Unis, nous sommes maintenant mieux positionnés que jamais pour atteindre de nouveaux sommets de croissance et donner à notre Compagnie encore plus de momentum, » a déclaré Luc Tanguay, président et chef de la direction, Theratechnologies inc.

« De plus, nous sommes très enthousiasmés par l'acquisition des droits commerciaux de l'ibalizumab pour l'Europe. Nous avons conclu une remarquable entente avec notre partenaire, TaiMed, pour ce territoire. S'il est approuvé en Europe, l'ibalizumab appuiera davantage notre croissance à moyen et long termes pour le bénéfice de notre Compagnie et de nos actionnaires, » a ajouté M. Tanguay.

« Le Conseil est très satisfait de la façon dont le plan stratégique de la direction se réalise. Je suis très fière de ce que nous avons accompli jusqu'à présent et je suis convaincue que le meilleur est à venir, » a déclaré Dawn Svoronos, présidente du conseil de Theratechnologies.

« Néanmoins, je suis plus que déçue de la décision prise par le gouvernement du Québec de refuser le remboursement d'EGRIFTA^{MD}, principalement en raison des patients au Québec qui en ont besoin. Je souhaiterais que l'appareil étatique ait suffisamment de vision pour reconnaître ce qu'une compagnie établie au Québec a accompli et envoie ainsi le message qu'il appuie la recherche faite au Québec, » a ajouté Dawn Svoronos.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) est une société pharmaceutique spécialisée dans le traitement de besoins médicaux non satisfaits en vue de promouvoir auprès des patients infectés par le VIH un mode de vie sain et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com et sur SEDAR au www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés qui sont considérés des informations prospectives au sens de la législation en valeurs mobilières qui reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction et sur l'information dont celle-ci dispose présentement. Vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs présents dans ce communiqué de presse incluent, notamment, l'approbation de l'ibalizumab aux États-Unis et en Europe pour le traitement des patients atteints d'une infection au VIH-1 PRM et la croissance de Theratechnologies basée sur ces approbations.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses et sont sujets à des risques et incertitudes dont plusieurs sont hors de la volonté de Theratechnologies et pourraient entraîner un écart marqué entre les résultats réellement obtenus et ceux exprimés, expressément ou implicitement, par de tels énoncés prospectifs. Ces hypothèses incluent, notamment, que la soumission du BLA sera acceptée aux fins d'évaluation par la FDA, que toutes les données obtenues lors des études cliniques de Phases I, II et III seront suffisantes pour démontrer l'efficacité et l'innocuité de l'ibalizumab et que d'autres essais cliniques ne seront pas requis, que l'ibalizumab sera approuvé par la FDA et les autorités réglementaires européennes en tant que traitement pour l'infection au VIH-1 PRM et que, si l'ibalizumab est approuvé, Theratechnologies aura, en temps opportun, mis en place l'infrastructure requise pour le lancement et la commercialisation de l'ibalizumab aux États-Unis et en Europe. Les risques et incertitudes incluent, notamment, le risque que les données obtenues jusqu'à présent des études de Phases I, II et III ne permettent pas à la FDA ou à un organisme réglementaire européen d'approuver l'ibalizumab, que d'autres études doivent être complétées avant que la FDA ou un organisme

réglementaire européen approuve l'ibalizumab, que la FDA et/ou un organisme réglementaire européen n'approuve pas l'ibalizumab en tant que traitement pour l'infection au VIH-1 PRM ou que, si approuvé, la FDA et/ou un organisme réglementaire européen imposent des restrictions importantes à son utilisation restreignant ainsi la population de patients pouvant avoir accès à ce produit.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la société datée du 7 février 2017 pour plus d'informations sur les risques et incertitudes touchant Theratechnologies. La notice annuelle peut être consultée sur le site web de la Compagnie à l'adresse www.theratech.com ou sur le site web SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date. Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Denis Boucher
EXOCET Relations publiques inc.
514-913-1957